

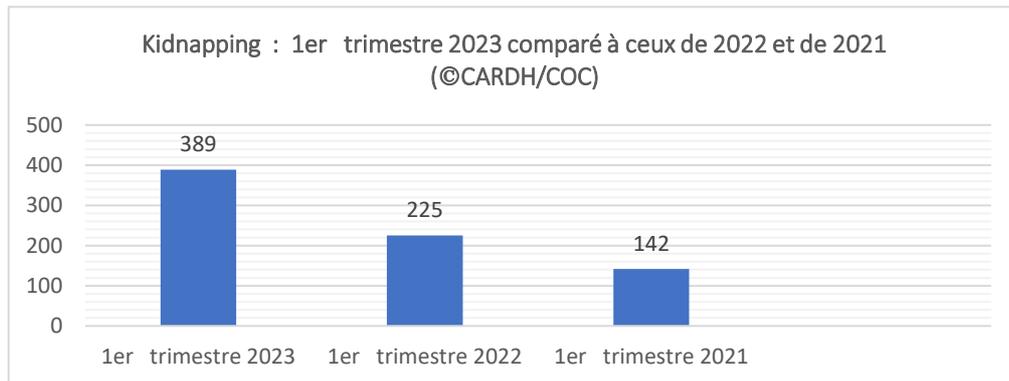


I. Résumé

1. Trois-cent-quatre-vingt-neuf (389) enlèvements ont été recensés pour le premier trimestre de 2023, soit une augmentation d'un peu plus de 173% par rapport à celui de 2021 et de 72 % par rapport à celui de 2022 au cours desquels 142 et 225 enlèvements ont été respectivement recensés. Vingt-neuf (29) ressortissants étrangers (trois pays) ont été enlevés durant le premier trimestre de 2023 contre 40 pour celui de 2022 (neuf pays), une diminution de 27%.
2. Diverses raisons peuvent expliquer cette augmentation, comparée à la baisse observée pour le dernier trimestre de 2022 (127 enlèvements) dont : **i)** le besoin de compenser une perte financière en raison des sanctions ; **ii)** le contexte électoral ; **iii)** le fait que de nouvelles zones intègrent le « marché » et de nouvelles alliances sont créées (Haut Bel-Air allié de Gran-Ravin et de Village-de-Dieu / Ti Makak allié de Vitelhomme...) ; **iv)** la lutte dans la hiérarchie de la police.
3. Si l'on tient compte du rôle de l'argent illicite dans les élections en Haïti, la remontée du kidnapping et de l'insécurité en général pourrait être étudiée en lien avec les prochaines élections, dont la campagne s'annonce. Cet angle paraît être plus intéressant, car des personnalités très influentes dans les secteurs qui financent une part importante de ces activités sont sanctionnées.
4. Face à l'incapacité d'une police sous-équipée à protéger les vies et les biens et la posture de la coopération internationale qui s'enlise dans la rhétorique réunions, promesses... la population commence à s'organiser pour se protéger contre la cruauté des gangs, (droit naturel). Des bandits sont exécutés, en représailles des citoyens sont aussi exécutés.
5. Face à la gravité de la situation et pour éviter le pire, la coopération internationale devrait sortir de son « chapitre » promesses, réunions, envoies de missions en Haïti... Pour sa part, le gouvernement doit assumer ses responsabilités en faisant des changements dans l'administration publique, en initiant le processus de vetting de la police... La population doit être mobilisée de manière responsable dans cette quête de sécurité.
6. La sécurité, priorité de la population, contrairement aux acteurs politiques qui discutent du pouvoir, doit être détachée du binôme pouvoir et opposition politique sous une forme ou une autre qui s'y oppose (politique traditionnelle axée sur le sang, la violence, la misère...). Entre ces deux extrêmes, il faut une véritable force sociale, capable de construire un discours équilibré, non politique, afin d'aider l'international à accompagner la police... sinon les gangs contrôleront toute la capitale avec toutes les conséquences que cela implique (politique, sociale, économique...).

II. Kidnappings enregistrés

7. Pour le premier trimestre 2023, la Cellule d'observation de la criminalité (COC) du Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH) a recensé 389 cas d'enlèvements, soit une augmentation d'un peu plus de 173% par rapport au premier trimestre de 2021 et d'un peu plus de 72 % par rapport au premier trimestre de 2022 au cours desquels l'on a recensé respectivement 142 et 225 cas d'enlèvement.



8. Vingt-neuf (29) ressortissants étrangers (trois pays) ont été enlevés durant le premier trimestre de 2023 contre 40 pour celui de 2022 (neuf pays), une diminution de 27%
9. Ces chiffres constituent des indicateurs permettant d'observer la tendance des enlèvements (hausse/baisse). Ils n'expriment donc pas de manière exhaustive le nombre de personnes enlevées, d'autant que le contexte devient plus difficile par rapport à de nouveaux axes de kidnapping (voir section 3). Ils peuvent être révisés à la hausse soit dans le prochain bulletin ou dans le bilan annuel.

III. Commentaires et conclusion

1. Pourquoi l'augmentation du kidnapping ?

10. Diverses raisons peuvent expliquer cette remontée des cas d'enlèvements, comparée à la baisse spectaculaire observée pour le dernier trimestre de 2022 (127 enlèvements dont 12 étrangers, voir bulletin # 10¹). Cependant, quatre facteurs fondamentaux sont pris en compte dans ce bulletin : i) besoin de compenser une perte financière en raison des sanctions ; ii) le contexte électoral ; iii) de nouvelles zones intègrent le « marché » ; iv) la lutte dans la hiérarchie de la police.

1.1. *Besoin de compenser une perte financière en raison des sanctions*

11. Cette augmentation exponentielle du kidnapping pour le premier trimestre de 2023 pourrait s'expliquer par un besoin de compenser une perte financière énorme en raison des sanctions bilatérales et celles multilatérales en perspective (Nations-Unies) visant des

¹ [Kidnapping : Bulletin du dernier trimestre de 2022 et bilan annuel \(#10\) – CARDH](#)



personnalités, tant au niveau du secteur privé qu'au niveau de la classe politique, qui soutiennent directement ou indirectement les gangs².

12. Par exemple, une seule entreprise pourrait régulièrement verser entre 30 à 50 mille dollars américains par mois à un chef de gang, en dehors des biens et services qu'il bénéficie ainsi que le payroll mensuel destiné à chaque groupe armé du C9 et du GPEP.
13. Cette industrie criminelle « florissante », rapportant des millions de dollars américains, dont une partie va au marché d'armes et de munitions et au circuit du blanchiment d'argent, perdrait donc une importante source qui pourrait la paralyser. Rappelons qu'Haïti est asphyxiée, son économie ne fonctionne presque pas...
14. Cette réalité va donc imposer de nouvelles alliances au-delà de la rivalité existante entre certains groupes armés et du fait que d'autres chefs souhaitent une plus grande influence et avoir plus de territoires.
15. Ici, le CARDH n'affirme pas que toutes les personnes déjà sanctionnées finançaient les gangs (*19 sanctionnées par le Canada et une cinquantaine par les Etats-Unis*). D'autant que ces sanctions bilatérales, qui ne sont pas toutes obligatoirement juridiques au sens strict du droit et de certains principes démocratiques et qui sortent de régimes politico-juridiques différents, visent plusieurs « incriminations » dont le blanchiment, la corruption à grande échelle, les violations des droits humains, le trafic d'armes et de la drogue...

1.2. *Le contexte électoral devrait être envisagé*

16. Les sanctions économiques adoptées à l'encontre de certains secteurs qui, traditionnellement, financent une importante partie des activités électorales pourraient être considérées comme un angle d'analyse de l'augmentation du kidnapping, si l'on tient compte du rôle de l'argent illicite/ sale dans les élections en Haïti. Conséquemment, il y aurait un besoin de combler ce manque. Ici, le CARDH n'affirme pas que tous les candidats/politiques utilisent l'argent sale.

1.3. *Lutte au sein du haut commandement de la police...*

17. Au-delà des liens qui existeraient entre des policiers (tous les échelons) et la criminalité organisée, certains faits concordants expliqueraient l'inefficacité de la police et la persistance et l'accroissement de la criminalité en général par l'existence d'une lutte intestine dans son haut état-major : des directeurs ont vu leur plan et stratégies « sabotés » ; des postes seraient « convoités » ; certains haut-gradés auraient des affiliations politiques et travailleraient pour d'autres secteurs, absence de cohésion et de confiance...

² Parlant du financement des gangs, il convient d'apporter certaines précisions jugées importantes. Certaines entreprises privées sont obligées de financer les gangs pour leur survie ainsi que celle de leur chef et de leur personnel, car l'Etat ne peut garantir la sécurité de quiconque. Certaines institutions publiques sont dans la même situation car elles se situent sur le territoire contrôlé directement par les gangs. D'autres financements sont donnés pour des raisons économiques (conquête de marchés, favoriser le dysfonctionnement d'une entreprise...), politiques, électoralistes...



18. Le rapport du service départemental de renseignements relatif à l'assassinat des sept (7) policiers le 25 janvier 2023 à Liancourt affirme que ce drame a été commandité par des hauts gradés de l'institution³. Ce rapport ferait foi jusqu'à ce que celui de l'inspection générale (IGPNH), commandé par la direction générale (DGPNH), trouve le contraire.

19. Suite au drame de Village-de-Dieu (12 mars 2021) où cinq policiers des unités d'élite (dont le SWAT-TEAM) ont été assassinés le 31 mars 2021, le Premier ministre Joseph Jouthe, chef du Conseil supérieur de la police nationale (CSPN), a reconnu qu'il y avait « des rétentions d'informations lors de l'opération, ce qui a poussé les policiers à tomber dans le piège »⁴.

20. Après avoir été auditionné par l'inspection générale, l'inspecteur Carl-Henry Boucher, responsable des renseignements généraux (DRG), a été placé en isolement pendant une quinzaine de jours.

1.4. De nouvelles zones intègrent le « marché » : « Haut » Bel-Air où une vingtaine d'enlèvements ont eu lieu pour le début de l'année

21. Dans ce contexte, de nouvelles alliances sont créées pour étendre l'« industrie » du kidnapping en créant de nouveaux axes, soit pour faciliter les enlèvements ou pour avoir de nouvelles zones de séquestration. Ainsi, le « Haut » Bel-Air, dirigé par l'évadé de prison Sanon Kempès⁵, devient une zone de transit où environ une vingtaine d'enlèvements ont eu lieu pour le premier trimestre de 2023. Notons que Sanon Kempès est l'allié de Grand Ravin, de Village-de-Dieu, de 400 Mawozo dont la bande perd la force qu'elle avait en 2021 (des zones de la Croix-des-Bouquets sont quasiment dévastées...) et de GPEP.

22. Il facilite les enlèvements dans des zones telles : Delmas, Bois-Verna, Turgeau, Bourdon, Lalue, Delmas... en utilisant notamment Solino et Delmas 24 ainsi que leurs environs comme points de passage, zones limitrophes alliées par le passé aidant à lutter contre les attaques de la bande à Barbecue. Les victimes sont par la suite transférées à Village-de-Dieu, à Gran Ravin...

23. Mécontents, Delmas 24 et Solino se détachent du Haut de Bel-Air dont la ruelle Mayard. C'est cette volonté de contrôler ces zones à des fins de kidnapping et autres qui expliquerait fondamentalement les derniers affrontements débutés le 28 février 2023 où : une dizaine de bandits ont été tués, d'autres brûlés et une quinzaine autres blessés dans le camp de Kempès, des dizaines de maisons ont été détruites. Au moins deux femmes ont été exécutées parce qu'elles seraient de la bande à Kempès (elles participeraient aussi au kidnapping)...

³CARDH : « Assassinat des policiers à Liancourt et luttes dans la hiérarchie Les responsabilités doivent être fixées et les sanctions administratives et judiciaires s'avèrent nécessaires », p3, §2.

[CARDH_Sanctions_Hierarchie-Police_Assassinat-des-policiers_2-fevrier-2023.pdf](#)

⁴Ibid., P8, §22.

⁵ Suite à l'évasion à la prison civile de la Croix-des-Bouquets le 25 février 2021, durant laquelle le directeur de la prison et au moins sept prisonniers ont été tués, Sanon Kempès, l'un des évadés, s'est réfugié au Bel-Air (partie est).



24. La commune de l'Estère et ses environs deviennent aussi un foyer de kidnapping avec une augmentation considérable des cas d'enlèvements orchestrés par le gang « Kokorat san ras » basé principalement à Lacroix Périssé.

2. Violence exacerbée, viols collectifs, double voire triple rançon exigée

25. Les bandits utilisent la violence extrême (toute forme de tortures) pour forcer les parents et familles des victimes à verser de forte somme d'argent (américain) dont ils ne disposent pas : brûlures au troisième et au quatrième degrés, sévices corporels, viols collectifs avec violences, pendaison à des fins de tortures (un premier cas recensé), débuts de pratiques homosexuelles... Le paiement de plusieurs rançons se systématisent.

3. Fort Jaques, Fermathe, Kenscoff, Laboule, Thomassin, Boutillier... nouveaux foyers de kidnapping et de violences

26. Le gang de Vitélhomme (Kraze Baryè) contrôle désormais la partie Sud-est de Pétiyon-Ville, dont K-Gro, Metivier, Morette, Meyotte, Doco, Diègue, K-Francois, Greffin, Malik... et la Commune de Kenscoff dont Fort Jacques, Fermathe et Thomassin (jusqu'à 54). Celui de Ti Makak, son allié, contrôle Thomassin (de 25 à 48), Laboule (une partie), Montagne noire (une partie dont Soisson), Boutillier, Tara's... Ces zones deviennent des foyers de kidnapping et de violences orchestrés par ces deux groupes.

27. Des assassinats spectaculaires sont particulièrement orchestrés dans le conflit entre la bande à Ti Makak et les hommes de Jean Mensatto Petit connu sous le nom de « Toto Borlette », grand propriétaire terrien et homme d'affaires (conflit terrien serait à l'origine). Identifiés comme résidents de Laboule 12, des motocyclistes et citoyens sont systématiquement exécutés par la bande à Ti Makak prétextant qu'ils étaient des antennes ou partisans de l'autre groupe. Ce dernier, en réplique, exécute des motocyclistes et citoyens de Thomassin 32... Les deux groupes disposent d'informateurs. La situation s'est dégénérée durant le mois de mars.

28. Des corps des victimes sont jetés près de la rivière de Tara's, des prélèvements d'organes y auraient été également faits à des fins mystiques⁶ et de trafic d'organes. Le nombre de personnes enlevées et gardées en face de Tara's (l'autre côté de la rivière) par le gang de Ti Makak paraît être incalculable. En une journée, il peut y avoir entre dix (10) à vingt (20) personnes enlevées.

29. Si par le passé, les victimes étaient surtout enlevées dans les rues, à l'entrée ou à la sortie de leur travail, aujourd'hui elles sont, pour la plupart, enlevées de chez eux, de leur lieu de travail... Les bandits opèrent en toute liberté.

⁶ Un facteur culturel important qui doit être pris en compte dans la dynamique des gangs en Haïti. Des sacrifices sont offerts à des dieux vodou en contrepartie de leur protection



4. La population commence à s'organiser pour se défendre

30. Face à l'incapacité de la police à protéger les vies et les biens et la posture de la coopération internationale qui s'enlise dans la rhétorique réunions, promesses... la population commence à s'organiser pour se protéger contre la cruauté des gangs, droit naturel reconnu par toutes les démocraties et consacré par la Constitution et les lois haïtiennes (droit à la légitime défense, articles 272 à 274 du code pénal haïtien).
31. Dans certains quartiers, des « brigades » (brigades) sont mises en place... Ainsi, le 9 mars, à Pétion-Ville (localité appelée Tunel), des bandits ont été interceptés et brûlés vifs, d'autres remis à la police. En représailles, le 20 mars suivant les bandits ont assassiné plusieurs citoyens, incendié des maisons et des véhicules...
32. Dans d'autres zones, des armes sont distribuées et d'autres moyens de défense sont en train d'être mis en place. Dans des villes de province, les citoyens ont mis un système de renseignements et tuent des bandits qui tentent de s'y réfugier. Des autorités locales, soutenues par la population, font la chasse aux bandits, les empêchent de s'y établir. Le commissaire Jean Ernest Muscadin est celui que tout le monde connaît, car il en fait de la publicité. Cependant, il y en a d'autres.

5. La coopération internationale devrait sortir de son « chapitre » promesses, réunions, envoies de missions en Haïti...le gouvernement doit aussi assumer ses responsabilités

33. Face à l'incapacité de la police à protéger la population en proie à la cruauté des gangs, la coopération internationale devrait sortir de sa posture promesses, réunions... pour assumer sa « responsabilité de protéger ». Lors de la réunion du 15 mars 2023 du « Groupe de travail de l'OEA sur Haïti », Helen Meagher La Lime, représentante du Secrétaire général de l'ONU et cheffe du Bureau des Nations Unies en Haïti (BINUH), a souligné que la coopération internationale : « tourne en rond »⁷.
34. De 1994 à aujourd'hui, des millions de dollars américains auraient été investis pour constituer une force de police, en remplacement des forces armées d'Haïti, dissoutes par l'administration de Jean-Bertrand Aristide (1994).
35. Cependant, près de 30 ans après, cette police est sous équipée et incapable de sécuriser les citoyens et la cité. Elle est constituée d'environ 10.000 membres (effectivité), voire moins, est sous équipée : pas même un hélicoptère (quelle ironie !), pas de drones furtifs et équipés, pas d'engins lourds, pas de technologie appropriée, pas de centre de commandement sécurisé, carence de munitions et d'armes (sous embargo depuis dans les années 1990, l'État haïtien peine à commander des matériels de sécurité) ...
36. Quoique ses efforts soient visiblement et objectivement constatés (opérations contre des gangs, enlèvements déjoués, bandits « stoppés »...), la police ne peut pas se protéger (54 policiers assassinés en 2022, 19 de janvier à mars 2023) et garantir la sécurité de la

⁷Le Nouvelliste « Helen M. La Lime : « On tourne en rond », 15 mars 2023.

Helen M. La Lime : « On tourne en rond » . Le Nouvelliste



population contre la cruauté des gangs qui tuent, violent, torturent en toute quiétude et impunité...Les gangs contrôlent en moyenne 60% de la zone métropolitaine (Ouest), surtout des zones importantes (Varreux⁸, La Saline⁹, Martissant¹⁰...) et se renforcent davantage, en s'installant progressivement dans des zones stratégiques et plus difficiles d'accès à la police en raison d'un manque de matériels, de technologie... (Fort Jacques, par exemple, qui surplombe ses environs).

37. Face à l'urgence du moment, la police a besoin d'une force d'accompagnement adaptée pour l'aider à rétablir la sécurité et protéger la population. Tout en comprenant les difficultés éventuelles liées au nouveau contexte géopolitique (la guerre en Ukraine), la compagnie canadienne Inkas doit faire d'Haïti une priorité afin de compléter la livraison des 18 blindés commandés depuis plus de six mois¹¹. Certains pays d'Afrique reçoivent des matériels hautement sophistiqués dans ce même contexte.

38. Pour sa part, le gouvernement qui a la responsabilité de garantir le respect des droits des citoyens doit prendre les dispositions pour montrer sa détermination quoique le contexte soit difficile. Ainsi, des changements doivent être opérés dans l'administration publique. De concert avec la direction de la police, le processus de vetting doit être initié. La population doit être mobilisée de manière responsable dans cette quête de sécurité.

7. La sécurité de la population doit être « dépolitisée »

39. Face à la cruauté des gangs, leur stratégie de renforcement et d'encerclement, leur tendance vers l'autonomisation... la sécurité doit être détachée du binôme pouvoir (logique de renforcement pour certains) et opposition politique sous une forme ou une autre qui s'y oppose (politique traditionnelle axée sur le sang, la violence, la misère...), dans ce contexte de lutte immédiate pour la prise du pouvoir ou en perspective des prochaines élections.

40. Entre ces deux extrêmes, il faut une véritable force sociale capable de construire un discours équilibré, non politique, afin d'aider l'international à sortir du son prisme promesses, conférences...sinon les gangs contrôleront toute la capitale avec toutes les conséquences que cela implique (politique, sociale, économiques...).Et cela pourrait donner lieu à une guerre civile sous le regard d'une « élite » politique, économique et intellectuelle entièrement irresponsable et une coopération internationale passive.

Port-au-Prince, le 4 avril 2023

⁸ 70% des produits pétroliers sont estoqués à Varreux

⁹ De grandes entreprises se trouvent à La Saline dont le principal port public.

¹⁰ Trois départements sont coupés de la capitale (Sud, Nippes, Grand-Anse) et une partie de l'Ouest.

¹¹ Selon le Journal Le Nouvelliste, « Le versement de l'avance a été effectué en juin 2022. Le fournisseur s'était engagé à livrer toute la commande dans moins de 21 jours. Mais après le décaissement, celui-ci a évoqué des problèmes logistiques, notamment au niveau du transport aérien ». Interrogée sur les retards de la livraison en novembre 2022, R. Andrew Ellis, CEO de la compagnie ProFound Corporation, conseiller senior de la compagnie canadienne Inkas, basée à Toronto, avait évoqué la guerre en Ukraine. « La situation en Europe de l'Est (guerre en Ukraine) a des conséquences sur tous les secteurs. Il manque toujours quelque chose. Que ce soit dans la construction des autobus, ou des véhicules armés. Il manque des matériels. La situation en Ukraine crée un grand trouble dans le monde. C'est nécessaire de trouver certaines pièces dans les autres pays » (Ibib)